

Infrastructure de recherche sur le Canada au XX^e siècle

Groupe de la variable : Profession, emploi et activité

Sous-ensemble de la variable : Chômage pour cause de maladie

Colonne 35 : Chômage pour cause de maladie

Variable : ANNUAL_UNEMP_SICK_WEEKS

Instructions à l'usage des recenseurs

130. Colonne 35. On entrera dans cette colonne le temps perdu par la maladie de toute personne inscrite comme « employé ou ouvrier ». Le recenseur s'informerait des personnes n'ayant pas fait rapport du temps complet dans la colonne 34, si le nombre de semaines données sans ouvrage comprend le temps perdu par la maladie, et il entrera dans cette colonne le nombre de semaines ainsi rapportées.

Entrées acceptées : verbatim numérique de la colonne 35.

Codes

90000001 "Vieillesse"
90000002 "Malade / Infirme"
90000003 "Oui"
99999001 "Vide"
99999002 "Endommagé"
99999003 "Illisible"
99999004 "Contrôle de validation outrepassé"
99999005 "Suspect"
99999006 "Donnée manquante -- Champ obligatoire"
99999007 "Sans objet"
99999008 "Non associé"
99999009 "Correction"
99999010 "Suggestion"
99999011 "Inconnu - Suggestion"
99999012 "Réponse multiple - suggestion"
99999901 "Aucun"
99999902 "Non fourni"
99999903 "Inconnu du recenseur"
99999904 "Donnée non valide"
99999999 "Non codable"

Remarque

Entre 1911 et 1931, les questions relatives à la profession ont été complétées pour toute personne de 10 ans et plus. En 1941, pour toute personne ayant un emploi rémunéré, sans référence à son âge et en 1951, pour toute personne de 14 ans et plus.